

## Varenes, berceau d'une sainte

Albertine Ferland-Angers

Volume 13, Number 1, juin 1959

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/301953ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/301953ar>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

### ISSN

0035-2357 (print)

1492-1383 (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this article

Ferland-Angers, A. (1959). Varenes, berceau d'une sainte. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 13(1), 3–17. <https://doi.org/10.7202/301953ar>

## VARENNES, BERCEAU D'UNE SAINTE \*

Dimanche le 3 mai, se dérouleront dans la basilique St-Pierre, à Rome, les grandioses cérémonies de la béatification de Marie-Marguerite Du Frost de Lajemmerais, veuve d'Youville, communément connue sous le nom de Mère d'Youville, la fondatrice des Sœurs Grises. Pour la première fois les Romains et la foule grouillante sur la Place verront flotter au balcon de la basilique la bannière d'une Canadienne; pour la première fois dans St-Pierre le Pape entonnera solennellement : *Beata Margarita d'Youville, ora pro nobis*, inaugurant ainsi le culte de notre Mère d'Youville. Jadis, elle s'est faite humble, aujourd'hui sa gloire éclate en un jaillissement splendide sur sa terre natale. Un grand frisson de fierté nationale devrait soulever le Pays en ce jour mémorable pour nous.

Marguerite d'Youville, c'est la grande bienfaitrice du Montréal du régime français. Quand un avion survole les nuages, son ombre forme une croix qu'on appelle la croix du pilote, ainsi Mère d'Youville planant bien haut dans le ciel spirituel projette sur sa ville l'ombre de ses bienfaits et l'ombre de sa sainteté.

La bienheureuse Marguerite naquit le 15 octobre 1701 du mariage du capitaine Du Frost de Lajemmerais et de Marie-Renée de Varennes dans une humble maison de bois rond dans le fort de Varennes. Le capitaine de Lajemmerais, après avoir fourni une carrière militaire digne de citations élogieuses dans les dépêches au roi de France, venait de s'établir à Varennes sur un fief mi-acquis mi-concédé en dot à son épouse, pour y mener une vie de gentilhomme. Ce bonheur pastoral à peine entrevu s'écroula inopinément quand monsieur de Lajemmerais mourut le premier juin 1708, laissant à sa femme six enfants en bas âge et pour toute

---

\* Conférence donnée à la Société Historique de Montréal le 29 avril 1959. Madame Ferland-Angers, auteur de cet article, est aussi l'auteur d'un fort volume de 390 pages, paru à Montréal en 1945, sous le titre de : *Mère d'Youville*, première fondatrice canadienne.

richesse une concession à peine défrichée. Ainsi, à peine âgée de sept ans, Marguerite, l'aînée de ces orphelins, allait connaître les vicissitudes de la pauvreté. Mais à cette époque l'esprit de famille n'était pas un vain mot, et si l'on n'était pas riche d'argent on était riche d'influence. Madame de Lajemmerais sut si bien utiliser le crédit de son clan familial qu'elle réussit à faire admettre Marguerite pensionnaire chez les Ursulines de Québec, le plus haut centre de culture du temps pour jeunes demoiselles. A douze ans, nous dit son fils, Marguerite paraissait en avoir quinze et s'épanouissait en beauté et, déjà, en maturité d'esprit selon les annales des Ursulines. Nous n'avons aucun portrait authentique de notre bienheureuse, sinon un portrait mortuaire, mais son fils nous dit : *« qu'elle était une des belles personnes de son temps. C'était une brune claire, ayant beaucoup de couleur, un œil vif et parlant, tous les traits du visage fort réguliers, d'une grande taille, et ayant un air fort gracieux »*. Au sujet de sa taille nous avons une précision car, lors de l'exhumation de ses restes sacrés en 1958, les anatomistes ont déclaré que d'après son squelette Mère d'Youville devait mesurer cinq pieds et six ou sept pouces.

En 1720, Madame de Lajemmerais épousa Timothée Sullivan, émigré irlandais, par conséquent hors les cadres de la société huppée de Montréal, erreur dont elle se repentira amèrement par la suite. Le couple vint demeurer à Montréal où Marguerite suivit sa mère. Bientôt, elle fut demandée en mariage par François d'Youville qu'elle épousa le douze août 1722.

François d'Youville était le fils cadet de Pierre You, sieur de La Découverte et de Madeleine Just. Le sieur de La Découverte, après des années d'aventures dans les Pays d'en Haut, était devenu aide-major à Montréal ainsi que fermier pour le marquis de Vaudreuil à l'Île-aux-Tourtres, et, comme maints subalternes nantis d'une délégation d'autorité, il affichait une arrogance déplaisante. A son décès, en 1719, François lui succéda au poste de traite de l'Île-aux-Tourtres. Mêlé depuis sa jeunesse aux incursions de traite en pays iroquois, bouffi de l'importance et de l'impunité de son père, François avait une nature rude. Toutefois, un séjour de deux ans au séminaire de Québec parmi des gentils-

hommes l'avait vernissé de belles manières qu'il savait, au besoin, faire valoir. D'un physique avantageux, suivant le portrait que nous avons de lui au Château de Ramezay, de prime abord, il semblait être ce qu'on est convenu d'appeler un charmant garçon, riche par surcroît. Son mariage à mademoiselle de Lajemmerais le sortait du rang des parvenus pour le hausser dans l'aristocratie montréalaise. En effet, les de Varennes et les Du Frost de Lajemmerais descendaient de vieille noblesse française et étaient alliés aux plus honorables familles de la colonie où les quartiers de noblesse comptaient plus que la richesse. Les Lettres patentes de noblesse des de Varennes datent de 1354 et celles des Lajemmerais de 1669.

La position sociale de Marguerite et sa beauté semblaient la prédestiner à une existence radieuse; pourtant toutes les coupes que la vie lui présenta cachaient une lie amère; pour elle, les joies se dédoublaient toujours d'afflictions. Ainsi les nouveaux mariés allèrent demeurer chez Madame de La Découverte, bourguignonne retorse qui était riche mais avaricieuse. Marguerite vit s'évanouir ses beaux rêves ingénus. Épouse d'un homme fortuné elle avait cru un moment qu'enfin elle allait être libérée des tracasseries des impécunieux, qu'elle pourrait encadrer sa beauté de jolis atours, donner libre cours à sa gaîté et tenir son rang dans le beau monde. Hélas, le séduisant fiancé se révéla mari viveur et brutal. Son fils, le biographe, juge ainsi son père: (Je cite) « *Elle avait un mari d'un caractère fort indifférent et qui n'était pas plus sensible à sa détresse et aux différentes infirmités de son épouse que pour une personne qu'il n'eut jamais connue, c'est aussi ce qui faisait souvent verser à madame d'Youville des larmes très amères.* » François, retenu à son poste de traite du Bout de l'Île, ne faisait que de rares apparitions en ville, et ce pour se produire dans les beaux salons où sa prodigalité lui assurait une place à la table de jeu.<sup>1</sup> Les habits de velours et de satin garnis de dentelles, c'était pour le galant mari; la jeune épouse, elle, n'avait besoin que de modestes robes pour vaquer aux soins du ménage et des enfants, car chaque année en voyait naître un nouveau. Coincée entre la ladrerie de sa belle-mère

<sup>1</sup> E.-Z. Massicotte, « Auberges et cabarets d'autrefois », MSR (1927).

et un mari égoïste Marguerite essuya maints crève-cœur. Cependant, loin de se cabrer devant l'injustice de sa situation, sa formation chrétienne aidant, elle s'appliqua à acquérir les vertus de l'épouse modèle. C'est à l'église qu'elle courait cacher son désarroi et laisser déborder son cœur accablé. Son fils nous dit que trois ans avant son veuvage (Je cite) « *on la vit prendre le parti de la dévotion* » c'est-à-dire qu'ayant jaugé la vanité du monde elle ancrâ sa vie sur le roc de la Foi. Pour la guider dans les voies spirituelles, elle eut recours à monsieur Le Pape du Lescoât, sulpicien qui devait mourir en renom de sainteté. Bientôt elle fut admise dans la Confrérie de la Sainte Famille où elle remplit successivement les charges de trésorière, de maîtresse des novices, de supérieure et de visiteuse des pauvres. C'est en cette dernière fonction qu'elle prit contact avec les miséreux de la ville et que son cœur généreux l'inclina à leur soulagement. Elle fut la Dame de Charité idéale : compréhensive, compatissante, ingénieuse, infatigable.

Le quatre juillet 1730 François d'Youville fut emporté par une pleurésie, et comme sa mère l'avait précédé de quelques mois dans la mort, l'enchevêtrement des deux successions révéla une faillite insoupçonnée. Marguerite renonça à ces successions et par esprit de justice — n'y étant nullement tenue en loi — elle assumâ les dettes personnelles de son mari qui s'élevaient à la somme de dix mille huit cent douze livres françaises.<sup>2</sup> Un billet promissoire signé de François d'Youville que Marguerite s'engage à payer par acte notarié se trouve encore au greffe des Archives Judiciaires de Montréal. Il ne s'agit donc pas ici de fiction.

Sans gîte, la maison ayant été confisquée, sans ressource, chargée de deux fils en bas âge, la veuve d'Youville retombait dans la pauvreté après huit années d'un mariage malheureux durant lesquelles la mort lui avait ravi quatre de ses enfants au berceau. Faute de capital à investir, elle entreprit de vendre à commission la marchandise que de bons amis déposaient dans

<sup>2</sup> Monsieur Guy Frégault, titulaire de la chaire d'Histoire à l'Université de Montréal, après de patientes recherches, estime que la livre française du 18<sup>e</sup> siècle équivalait au dollar actuel.

son magasin sis sur la Place du Marché. C'est durant ces années de perplexité qu'elle fut touchée d'un attrait marqué pour le Père Éternel dont la miséricordieuse bonté s'exerce par sa divine Providence. Sa confiance en la Providence, fruit d'une foi absolue, détermina chez elle un climat d'âme qui influença toute ses actions, d'où sa sérénité dans les revers, ses saintes audaces, l'extension de son zèle. Le pivot de sa vie engagée, c'est tout uniment le précepte évangélique pris à la lettre : « Vous aimerez votre Dieu de tout votre cœur et vous aimerez votre prochain comme vous-même. » Le prochain pour elle ce fut Le Pauvre, l'infinité des malchanceux, des ineptes, des orphelins, Le Pauvre, c'est-à-dire le prochain qui souffre.

En 1737, avec l'autorisation de monsieur Louis Normant, curé de la Paroisse, madame d'Youville réussit à déterminer trois pieuses demoiselles à se joindre à elle dans l'exercice de la charité. C'est ainsi qu'est née la Communauté des Sœurs Grises. Ces religieuses non cloîtrées allaient vers les pauvres, ce qui ne s'était pas encore vu au Pays et ce que l'esprit conventionnel des montréalais se refusait à admettre. De plus, pour une personne de qualité, fréquenter les pauvres c'était déroger. Déroger, la hantise de la besogneuse noblesse canadienne. Aussi eut-elle la tristesse de voir sa famille, outrée de cette dérogation, se joindre à ses adversaires, car son projet fut non seulement ridiculisé mais ouvertement combattu. Au fanatisme de classe se joignait le souvenir cuisant des insolences et des préjugés qu'avaient infligés les You au temps de leur influence aux marchands de la ville. Un relent de méfiance aveuglait les gens. Une You d'Youville pouvait-elle être réellement désintéressée ? Les calomnies les plus ignobles fomentèrent l'hostilité. On accusa les Sœurs d'immoralité, d'ivrognerie et de souler les sauvages en contravention des ordonnances et des défenses épiscopales. Sur la rue, on les injurait, il arriva même qu'on leur lança des cailloux et le scandale fut si grand qu'un jour un Récollet crut devoir leur refuser publiquement la communion. Pour bien comprendre la vie et l'œuvre de Madame d'Youville, il faudrait pouvoir opérer une transposition mentale au diapason des esprits sous le régime français ; c'est tout un climat qu'il faudrait restituer.

Les guerres iroquoises en leurs flux et reflux laissaient derrière elles, sorte d'alluvions humaines, des soldats mutilés, des orphelins, des vieillards sans protection. Un pieux laïque, François Charon de La Barre, ému de pitié devant tant d'épaves, construisit, en 1694, un hospice pour les vieillards et les orphelins à Montréal. S'étant associé quelques hommes animés d'un même idéal de charité, il fonda l'Institut des Frères hospitaliers de la Croix et de Saint Joseph, dits Frères Charon. Cette première communauté d'hommes au Canada, après maintes vicissitudes, était réduite en 1749 à trois frères valétudinaires qui vivotaient dans une grande bâtisse délabrée avec quatre pauvres octogénaires. Les autorités gouvernementales et surtout les Sulpiciens, seigneurs de l'Île de Montréal, devant ce beau mouvement charitable qui s'effritait, cherchaient les moyens de le récupérer. Madame d'Youville semblait tout indiquée pour relever cette institution que les montréalais avaient subventionnée généreusement depuis sa fondation. Donc, malgré maintes intrigues, le 27 août 1747, madame d'Youville fut nommée directrice de l'Hôpital-général de Montréal, fonction dont elle fut destituée en 1750 par l'intendant Bigot, puis confirmée en office par le roi Louis XV par Lettres patentes datées du 3 juin 1753. Les mêmes Lettres patentes sanctionnaient la fondation de la Communauté des Sœurs de la Charité de Montréal, dites Sœurs Grises, que Monseigneur de Pontbriand avait auparavant érigée canoniquement.

L'Hôpital-général était l'édifice le plus considérable de Montréal au dire de Sœur Morin, l'annaliste de l'Hôtel-Dieu. Bientôt le vieil hospice consolidé, rajeuni, fut rempli à capacité. Mère d'Youville y recueillit les vieillards des deux sexes, les orphelins, les enfants abandonnés, les aveugles, les aliénés, les incurables, et durant les guerres, les sauvages et les soldats blessés. Dès 1748, les autorités lui confièrent la garde des prostituées condamnées en Justice, tant était grand son ascendant moral. Douze chambres au dernier étage de la maison étaient affectées aux prisonnières. C'est là la première prison des femmes à Montréal. Tout ce monde vivait grâce à des merveilles d'ingéniosité, d'industries, de travail acharné et d'aumônes, car les préventions avaient cédé devant le noble dévouement de la fondatrice. On

avait vu madame d'Youville supporter héroïquement les injustices, la maladie, les incendies, la perte de ses biens. Fière, droite, douce, d'une charité exquise, elle gagna tous les cœurs et fut universellement pleurée lorsqu'elle mourut le 23 décembre 1771.

On a beaucoup loué ses qualités naturelles qui étaient remarquables, mais a-t-on suffisamment scruté son équilibre spirituel ? Quelques phrases de sa correspondance nous font voir, comme dans un éclair, le mobile surnaturel qui l'animait. Jusqu'à quel degré l'amour de Dieu a-t-il consumé son cœur ? C'est là le secret de l'Esprit-Saint, mais l'amour de Dieu et l'amour du prochain étant indissociables et l'un témoignant de l'autre, les œuvres de la bienheureuse Marguerite d'Youville révèlent un amour de Dieu ardent et profond.

C'est tout un chapitre qu'il faudrait écrire sur sa dévotion au Père Éternel qui est unique dans l'Église. En un temps où les grands mystiques de France, pour libérer les âmes du joug janséniste, prêchaient la dévotion au Christ comme médiateur dans l'ordre du salut, notre sainte canadienne, au contraire du courant des idées en vogue, base sa spiritualité sur la dévotion au Père Éternel. Cette femme sans science théologique a certainement reçu, par l'effet d'une grâce particulière, des lumières sur l'action du Père Éternel par sa Providence divine. Selon l'apôtre saint Jacques, « *En lui, il n'y a ni changement ni l'ombre d'un déclin.* » C'est de cette conviction que naît la soumission constante et surnaturelle de notre bienheureuse. Dans les circonstances les plus navrantes de sa vie, elle n'a toujours que la même réaction : « *Dieu a ses desseins, je les adore.* »

Après la conquête du pays par l'Angleterre, la dépréciation des valeurs monétaires l'accule à la ruine. À son procureur à Paris, elle écrit : « J'apprends le traitement que la Cour de France fait à nos papiers, il est des plus durs et fait grand tort aux pauvres de ce pays. Nous les avons acquis avec bien des peines et du travail. C'est un nouvel incendie pour nos pauvres et pour nous. Dieu soit béni, il faut porter sa croix. » L'incendie auquel elle fait allusion est celui de 1765. Au moment où le feu détruisait le fruit de dix-huit années de labeurs, elle s'agenouille à l'écart avec ses pauvres et récite le *Te Deum* pour remercier

Dieu de la croix qu'il lui envoie pour sa sanctification. De même qu'un lac agité en surface dont les eaux profondes sont calmes, son cœur est déchiré mais son âme n'est pas troublée.

Que dire de son esprit d'oraison, de son esprit de mortification et de son estime de la pauvreté. Pour compléter son portrait il faudrait signaler son remarquable esprit de justice, sa générosité, et sa douceur qui, au dire de son fils, était le trait dominant de son caractère. Tout cela, elle l'était avec une aisance racée. Sa vie confirme le mot de saint Paul : la charité est la racine de toutes les vertus.

Si notre sainte planait sur les hauteurs de la Foi, elle restait cependant bien humaine, il n'y a qu'à lire ses lettres pour s'en rendre compte. Elle écrit à une nièce : « Y a-t-il de bonheur dans la vie au-dessus d'un ménage uni, tous les biens du monde n'en approchent pas. » Après 1760, le départ définitif de ses amis et de ses parents pour la France lui brise le cœur. À monsieur de Figuery, elle écrit : « Vous voyez notre chère Josette et nous la perdons à jamais. Il y a plusieurs jours que je n'aie été les voir et je n'irai pas que je la sache partie. Je n'ai pas assez de courage pour lui dire adieu... Je finis, les larmes m'aveuglent. » Plusieurs autres lettres témoignent de sa grande sensibilité et de son profond attachement à sa famille.

Le neveu de madame de Figuery a quatre ans et c'est un bambin mignon, le cœur maternel de madame d'Youville en est charmé. Elle écrit : « Je ne puis finir sans te parler de Bénac, il est trop joli, il est grand, fait au tour, beau garçon, et point malin pour être gâté. » D'une autre elle s'informe : « Lisette est-elle grande et toujours jolie ? » Que de traits pourraient être rapportés encore, mais il faut se borner. C'est parce qu'elle fut à ce point humaine que nous la sentons si proche de nous. Saint François de Sales nous enseigne qu'on atteint la sainteté « *en filant le fil des petites vertus* », notre sainte semble en avoir été convaincue car elle a pratiqué les petites et les grandes vertus.

Maintenant, elucidons un point d'histoire. Où exactement dans Varennes est née la bienheureuse Marguerite d'Youville ? Sur ce point la tradition et les légendes s'emmêlent. Les Sœurs Grises désireuses de construire une chapelle dédiée à leur fonda-

trice au lieu même de sa naissance m'ont confié la tâche de repérer cet endroit d'une manière incontestable. Au travers de l'enchevêtrement des concessions, des ventes, des donations, des testaments et des tutelles j'ai réussi à suivre le filon des mutations de propriétaires du lot cadastral 82 du village de Varennes depuis l'année 1701, l'année de son acquisition par monsieur de Lajemmerais, jusqu'à nos jours. La nomenclature de ces contrats deviendrait fastidieuse sans graphique, aussi je me bornerai à affirmer que la chaîne des titres est complète. Toutefois, il est intéressant de connaître l'emplacement de la maison où est née notre première bienheureuse canadienne, et de savoir s'il en reste quelques vestiges.

Le 3 février 1701 monsieur de Lajemmerais achetait la concession de Léonard Lalleu dit Lamontagne située à la rivière St-Charles qui coule au bout du village de Varennes. Avec cette concession il acquiert (Je cite) « un emplacement dans le Fort sur lequel se trouve une maison de 16 à 18 pieds de long sur 16 pieds de large couverte de planches entourée de pieuds en terre ». Un contrat ultérieur nous apprend que la maison était construite en bois ronds en coulis. Comme Marguerite est née le quinze octobre de cette année 1701 il est plus que probable qu'elle a vu le jour dans cette petite maison de bois. Certains récits romancés ont fait naître Marguerite dans le manoir de la seigneuresse de Varennes, sa grand'mère. La vérité, c'est que madame de Varennes habitait rue St-Vincent, à Montréal, depuis 1692 de même que son fils Jacques-René, le deuxième seigneur de Varennes, qui n'était pas encore marié en 1701. Le manoir de Varennes se trouvait donc fermé en janvier 1701.

En 1703, madame de Varennes fait une nouvelle concession à son gendre pour agrandir la concession Lalleu et dans ce contrat elle confirme les titres de l'emplacement dans le fort « qui est d'un dmy arpent » « sur partie duquel ledit sieur preneur a fait construire un logis et autres bastiments ». Ce terrain était contigu à celui de l'église paroissiale d'après un procès-verbal d'arpentage. Le premier juillet 1707, madame de Varennes fait le partage de ses biens entre ses enfants, et dans ce partage monsieur de Lajemmerais reçoit entre autres choses, « l'étendue

de terrain qui se trouve entre sa maison, son jardin et le chemin » actuel mais qui dans ce temps-là n'était pas le chemin du roi. Le chemin du roi, alors, suivait le bord de l'eau. La devanture de la maison et de l'emplacement qui nous occupe présentement était sur la rue appelée actuellement rue d'Youville. Quand monsieur de Lajemmerais a construit sa maison entre 1701 et 1703 il l'a nécessairement placée sur la partie du terrain faisant face rue d'Youville puisqu'il ne possédait pas à ce moment-là la partie qui lui fut donnée en 1707 et qui aboutit à la grande route actuelle. Deux contrats de vente confirment notre hypothèse, car on y donne comme bornes les pieux du cimetière; or le cimetière était à l'arrière de l'église jusqu'en 1879. Nous voilà renseignés: l'emplacement mesurait un demi-arpent de front, était contigu au terrain de l'église, et la maison de bois faisait face sur la rue d'Youville actuelle.

De nos jours on nous montre sur le terrain voisin un bâtiment qu'on dit avoir été construit avec les pierres de la maison où est née Marguerite d'Youville. Nous venons de voir que cette maison était en bois; alors d'où viennent ces pierres et cette légende? Après la mort de son mari, madame de Lajemmerais épousa Timothée Sullivan et l'inventaire des biens de la veuve décrit la maison de bois comme menaçant ruine. Peu de temps après leur mariage le couple vint habiter Montréal. Vingt ans après, étant devenu prospère, Sullivan, qui a francisé son nom en Silvain, fait reconstruire la maison de Varennes en pierres, cette fois. Dans le marché de maçonnerie daté du 30 octobre 1743 nous lisons ceci: « Ledit Sieur Silvain promet et s'oblige démolir la ditte maison, faire creuser les fondements, rendre la place nette prest à travailler. » Voilà la maison de bois disparue et les pierres qui apparaissent. Cependant, ce ne sont pas ces pierres-là qui subsistent encore. Étant passée entre plusieurs mains, la propriété appartenait en 1780 à monsieur Joseph Ainsse qui l'agrandit en acquérant l'emplacement voisin. A son décès, l'inventaire de ses biens nous apprend que c'est lui qui a fait construire le bâtiment de pierre qu'on voit actuellement et qui tombe en ruines. Dans cet inventaire la veuve déclare ceci: (Je cite textuellement) « Il existait anciennement sur les deux emplace-

ments ci-dessus des bâtisses qui ont été détruites pendant la dite communauté de biens, les arbitres ont estimé les matériaux provenant de ces bâtisses à la somme de 720 livres, ancien cours. » Il est donc bien établi par actes notariés qu'il ne reste aucun vestige de la maison de bois où est née Marguerite d'Youville, ni de la maison de pierres de Silvain qu'elle a peut-être connue mais n'a jamais habitée, parce qu'après son mariage en 1722, elle vécut à Montréal jusqu'à sa mort.

Cette courte esquisse ne donne qu'une faible idée de l'ampleur de la carrière de notre bienheureuse. Devant de si splendides et multiples réalisations, Sa Sainteté le Pape Pie XII a donné à Marguerite d'Youville le titre de *Mère de la charité universelle*. Son manteau de gloire est à double reflet, celui du génie et celui de la sainteté.

Albertine FERLAND-ANGERS

RELEVÉ des Actes notariés des mutations de propriétaires du Lot 82 du Village Incorporé de Varennes, comté de Verchères, Province de Québec, par madame Albertine Ferland-Angers en l'année 1956.

1698, 4 juillet —

AJM. Greffe d'Etienne Volant de Radisson, arpenteur: Procès-verbal de l'arpentage du terrain de l'église de la Paroisse Ste-Anne-de-Varennes.

1700, 6 décembre —

AJM. Greffe de Gilles Papin, arpenteur: Procès-verbal de l'arpentage du terrain de l'église de la Paroisse Ste-Anne-de-Varennes.

1701, 3 février —

AJM. Greffe d'Antoine Adhémar, minute 5482: Vente par Léonard Lalleu dit Lamontagne & Ux à Christophe Dufrost de La Jemeraye, d'une concession de soixante arpents de terre en superficie en deux arpents de front sur trente arpents de profondeur.

1703, 15 mai —

AJM. Greffe d'Antoine Adhémar, minute 6440: Concession par Dame Marie Boucher veuve de Varennes à Christophe Dufrost de La Jemeraye de deux concessions contenant chacune soixante arpents de terre en superficie PLUS un demi-arpent de terre au village de Varennes.

- 1707, 1 juillet —  
AJM. Greffe de Pierre Rimbault, minute 1330: Partage fait par Dame Marie Boucher veuve de Varennes entre ses enfants.
- 1708, 1<sup>er</sup> juin —  
Registre des Baptêmes, Mariages & Sépultures de la Paroisse Notre-Dame de Montréal: Sépulture du corps de sieur Christophe Dufrost de La Jemeraye dans l'église à Montréal.
- 1720, 17 mars —  
AJM. Documents judiciaires numéro 563: Requête pour nommer un tuteur aux enfants mineurs de défunt sieur de La Jemeraye et de Marie-Renée Gaultier de Varennes, son épouse.
- 1720, 20 mars —  
AJM. Documents judiciaires No 564: Tutelle aux enfants mineurs de défunt Sieur de La Jemeraye et de Marie-Renée Gaultier de Varennes, son épouse.
- 1720, 27 mars —  
AJM. Greffe de Marien Tailhandier dit La Baume, minute 812: Inventaire des biens de la communauté entre défunt Christophe Dufrost de La Jemeraye et Marie-Renée Gaultier de Varennes, son épouse.
- 1720, 22 avril —  
Greffe de Pierre Rimbault, minute 2588: Conventions de mariage entre sieur Timothée Silvain et Dame Marie-Renée Gaultier de Varennes, veuve de Sieur Christophe Dufrost de La Jemeraye.  
Une copie de ces conventions se trouve aux Archives Publiques du Canada, Ottawa, Collection Taché.
- 1720, 26 avril —  
AJM. Registres des Audiences pour les années 1719 à 1725: Enregistrement des conventions de mariage entre Timothée Silvain et Marie-Renée Gaultier de Varennes, veuve La Jemeraye.
- 1721, 28 juin —  
AJM. Documents judiciaires No 591: Assemblée de parents et amis des enfants mineurs de défunt Sieur de La Jemeraye & Dame Marie-Renée Gaultier de Varennes, son épouse.
- 1723, 13 juillet —  
APQ. Rapport de l'Archiviste: Aveu et Dénombrement de sieur Jacques-René Gaultier de Varennes pour les Fiefs de Varennes et du Tremblay.

1743, 30 octobre —

AJM. Greffe de Simon Sanguinet, père, minute 422: Marché de maçonnerie entre Esprit Lachaine et Timothée Silvain pour la rebâtisse d'une maison de 22 pds sur 40 environ sur le Cap de Varennes.

1747, 1<sup>er</sup> septembre —

AJM. Greffe d'Antoine Adhémar, minute 9746: Vente par Timothée Silvain & Ux à Louis François Le Page, sans aucune répétition de mesures, et constitution d'une rente annuelle et perpétuelle de 185 livres par an et qui ne pourra être éteinte qu'après le décès du dernier mourant des deux époux.

1758, 28 février —

AJM. Greffe de Antoine Loiseau, minute 2721: Vente par Louis François Le Page et Madeleine Boyer, sa femme, à François-Marie Soumande Delorme, de l'emplacement contigu au terrain de l'église de Varennes.

1758, 25 octobre —

Registres des Baptêmes, Mariages & Sépultures de la Paroisse Ste-Anne-de-Varennes: Inhumation dans l'église du corps de Marie-Renée Gaultier de Varennes, veuve Silvain.

1768, 3 septembre —

AJM. Greffe de Pierre Panet, minute 3066: Partage entre les héritiers Gamelin-Maugras.

1769, 9 novembre —

AJM. Greffe de Pierre Panet, minute 3351: Partage entre les héritiers Silvain qui sont Mme Veuve François Youville, Monsieur et Mme Ignace Gamelin, Joseph Boucher de La Broquerie et son épouse née Marie-Clémence Gamelin-Maugras.

1773, 16 juin —

AJM. Greffe d'Antoine Foucher, minute 2958: Vente par François-Marie Soumande Delorme et Ux à Mathurin Bouvet, notaire, de l'emplacement contigu à l'église de Varennes.

1774, 25 juillet —

AJM. Greffe d'Antoine Foucher, minute 3104: Cession et retrocession par Mathurin Bouvet à James Morrison.

1778, 17 octobre —

AJM. Greffe d'Antoine Foucher, minute 3970: Vente par James Morrison à Gerbrand Beek de l'emplacement contigu au terrain de l'église et borné par les pieux du terrain du cimetière.

1780, 18 octobre —

AJM. Greffe de Pierre Mézières, minute 2557: Vente par Gerbrand Beek & Ux à Joseph [Louis] Ainsse de l'emplacement voisin de l'église.

1783, 29 mai —

Archives de la Paroisse de Ste-Anne-de-Varenes: Accord et conventions entre Le Curé Duburon et Joseph Ainsse au sujet d'une porte dans le mur de clôture que fait élever M. Ainsse.

1802, 11 octobre —

AJM. Greffe de Louis Chaboillez, minute 5484: Inventaire des biens de la communauté de feu Joseph Ainsse et de Dame Marie-Thérèse Bondy, son épouse.

1808, 16 août —

AJM. Greffe de Louis Chaboillez, minute 8336: Compte et partage de la succession et communauté de feu Joseph Ainsse avec Dame Thérèse Bondy, sa veuve, ET Joseph Ainsse, fils unique et héritier dud. Sieur son père.

1817, 26 février —

AJM. Greffe de J. P. Gauthier, minute 4178: Echange entre Aimé Massue et Joseph Ainsse d'un terrain d'un demi-arpent de front sur deux arpents et 30 pieds de profondeur.

1817, 5 octobre —

AJM. Greffe d'Alexis Pinet. [Pas de numéro de minutes]: Testament de Dame Thérèse Bondy veuve de feu Joseph Ainsse. Elle lègue tous ses biens à son fils unique Joseph Ainsse.

1861, 5 août —

AJM. Greffe d'Edouard A. Beaudry, minute 27: Inventaire des biens de la communauté de feu Joseph Ainsse et de Charlotte Vigneau, sa veuve.

1861, 28 août —

AJM. Greffe de E. A. Beaudry, minute 29: Accord entre Joseph Ainsse, fils, et les autres héritiers sur les conditions de ventes des biens de la succession.

1861, 10 septembre —

AJM. Greffe de E. A. Beaudry, minute 32: Procès-verbal d'adjudications des propriétés foncières de la succession de feu Joseph Ainsse vendues par Hilaire Mongeau, huissier.

1861, 19 septembre —

AJM. Greffe de E. A. Beaudry, minute 51 : Vente par Dame Charlotte Vigneau, veuve de Joseph Ainsse et les héritiers Ainsse à Charles-François Painchaud.

1863

Publication du Cadastre de la Seigneurie de Varennes. Sur le Plan officiel du Village Incorporé de Varennes l'emplacement qui fait l'objet des présentes recherches porte le numéro 82.

1891, 5 juin —

AJM. Greffe d'Adolphe Hector Bernard, minute 3282 : Testament solennel de Charles-François Painchaud, et Codicille du 13 juillet 1891 ainsi que celui du 24 juillet.

1891, 13 juillet —

AJM. Greffe de A. H. Bernard, minute 3300 : Vente par Charles-François Painchaud et Dame Françoise Duchesnois, son épouse, à Alexandre-Edouard Painchaud.

1891, 11 août —

AJM. Greffe de A. H. Bernard, à la suite de la minute 3305 : Acceptation par Dame Françoise Duchesnois, veuve de feu Charles-François Painchaud, du testament de son défunt mari.

1894, 29 mars —

AJM. Greffe de A. H. Bernard, minute 3642 : Testament solennel de Alexandre-Edouard Painchaud. [Sépulture à Varennes le 21 septembre 1897].

1949, 28 décembre —

ASGM. Greffe de Gustave Baudouin, minute 12693 : Quit-tance finale et main-levée du constitut devant le Lot 82 du Village de Varennes aux Sœurs Grises de Montréal.

Annexe: Copie de la résolution adoptée par les Marguilliers anciens et nouveaux de la Paroisse Ste-Anne de Varennes à leur assemblée du 27 novembre 1949, autorisant la main-levée.